



Je m'inquiète sur le devenir de mon bar de 35 m²

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 3 mars 2007

Je m'inquiète sur le devenir de mon bar de 35 m carrés ou il est pratiquement impossible d'envisager l'installation de fumoir . Changer d'activité dans ce lieu ? Est ce la fin de vie de ce bar connue dans le quartier depuis les années 60 !!! Des aides pour la survie des établissements conviviaux comme le mien !! Merci de votre attention !!

Réponse :

- Il n'y a aucune raison de penser que l'interdiction de fumer puisse condamner votre bar à perdre sa clientèle, les expériences étrangères le prouvent, et notamment pour les pubs irlandais dans lesquels la fumée était si épaisse que l'on ne se distinguait pas à deux mètres. Les Suisses ont tenté et réussi l'expérience. La Norvège a constaté une très légère baisse.
- La baisse de fréquentation de ce type d'établissement est constante en France depuis 1997 et l'une des raisons principales invoquées par les Français est la fumée omniprésente dans les cafés. Une enquête de France Boissons a montré que la deuxième cause de désaffection des bars-tabac (baisse de fréquentation de 50 % en 15 ans), après le prix, était le fait que ces lieux sont trop enfumés. Le Figaro du 19 mai 2006 obtenait les mêmes enseignement par une enquête TNS-SOFRES.
- Quant à la convivialité, il n'est pas raisonnable de l'attribuer à la présence des fumeurs dont la fumée gêne 80% de la population !
- Il serait regrettable de perdre ce lieu de rencontre par excellence qu'est le café ou le restaurant, mais ce n'est certes pas en y laissant fumer que vous arrêterez la chute du nombre de leurs clients. Pour vous préparer à l'échéance du 1er janvier 2008, commencez par respecter la loi en vigueur depuis 1992. Installez un coin fumeur en bout de comptoir, créez la ventilation et l'aération prévue par le code du travail, mais ne la mettez qu'au dessus des fumeurs. Lorsque vos clients rentrent, demandez leur s'ils sont fumeurs ou non et indiquez leur la règle du jeu. Formez votre personnel pour qu'il acquière ces réflexes : vous serez surpris du résultat !